

**Election des Vice-présidents**



Extrait du Registre des Délibérations  
**CONSEIL SYNDICAL DU 16 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le mercredi 16 septembre à 18h00, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le 07 septembre 2020, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 40

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix délibératives : 40

**Présents pour le quorum : 40**

M.	MARIGNIER Arnaud	Titulaire		CA Pays de Dreux	ANET
Mme	DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire		CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme	DE SOUSA Evelyne	Titulaire		CA Pays de Dreux	BONCOURT
Mme	BAY-DESILES Valérie	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHARPONT
M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
M.	FONSECA Nelson	Titulaire		CA Pays de Dreux	DREUX
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Mme	STEPHO Annie	Titulaire		CA Pays de Dreux	GARNAY
Mme	GUNTHNER Brigitte	Titulaire		CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	BONHOMME Jérémy	Suppléant de	M. MIGNAN	CA Pays de Dreux	LURAY
M.	TOISON Stéphan	Titulaire		CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUVAIS
M.	CHERON Denis	Titulaire		CA Pays de Dreux	MONTREUIL
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	CHESNEL Cyril	Suppléant de	M. MAUFRAIS	CA Pays de Dreux	ROUVRES
Mme	CUISSET Marie-Laure	Suppléante de	M. LUBOW	CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M.	SIMON Marc	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-OUEN-MARCHEFROY
M.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	MARTIN Jean-Luc	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
Mme	LE GUIL Laëtitia	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	CORRE Roland	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
Mme	WEILLER Odile	Suppléante de	M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	BLANCHET Michaël	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
Mme	VIBOUD Danièle	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie
M.	GATINE Jean-Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie
M.	VERDIER Jean-François	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie

### **Pouvoir : 0**

### **Délégués également présents (sans voix délibérative) :**

M.	POLIDOR Hervé	Suppléant de	Mme GUNTNER	CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M.	ALIPRANDI Sylvain	Suppléant de	Mme PATUREL	CA Pays de Dreux	OULINS
M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ANEST Louis	Suppléant de	M. RIGOURD	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
M.	QUESNE Gilles	Suppléant de	Mme DEVINCK	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	ROSSIGNOL Patrick	Suppléant de	M. CORRE	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	BERNHART Laurent	Suppléante de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie	

### **Absents excusés :**

Mme	COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
Mme	PRUNIER-REUTER Delphine	Titulaire		CA Pays de Dreux	CRECY-COUVE
M.	MAIGNAN Michel	Titulaire		CA Pays de Dreux	LURAY
M.	ACHARD Bernard	Suppléant de	M. SIMON	CA Pays de Dreux	St-OUEN-MARCHEFROY
M.	STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET

### **Également présents :**

M. André COCHELIN, Président sortant  
M. Christian BELLANGER, 1<sup>er</sup> Vice-Président sortant

**Monsieur Nelson FONSECA** est nommé secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-2 et L.5211-10,

Vu l'Article 4 de la Loi n° 2020-760 du 22 juin 2020,

Le Président rappelle que les Vice-présidents sont élus au **scrutin uninominal secret** et à la majorité absolue parmi les délégués du Comité Syndical, en application des dispositions de l'article L.2122-7 du CGCT relatif aux modalités d'élection du maire, applicables par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT.

Ainsi, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative, étant précisé qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats sera déclaré élu.

Il précise qu'il convient donc de procéder à une élection **poste par poste** et trois isolements sont à disposition des délégués.

### Election du 1<sup>er</sup> Vice-président

Il indique que le nombre de votants présents s'élève à 40 et que le nombre de pouvoirs s'élève à 0 ; le nombre attendu de votes s'élevant donc à 40 voix.

Le Président procède à la constitution du Bureau de vote :

Monsieur Jean-Pierre GATINE est nommé 1<sup>er</sup> assesseur.

Madame Martine LE BRIS est nommé 2<sup>ème</sup> assesseur.

Monsieur Nelson FONSECA est nommé secrétaire.

Le Président, après avoir précisé que seuls les délégués titulaires pouvaient faire acte de candidature, procède à l'appel des candidatures.

Est candidat au premier tour de l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-président du SBV4R :

- **Monsieur Stéphane LEMOINE**, délégué titulaire de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France.

Chaque délégué ayant déposé son bulletin dans l'urne, le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	40
A déduire	
<i>bulletins blancs</i>	21
<i>bulletins nuls</i>	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	18
Majorité absolue	9
<b>CANDIDAT</b>	<b>Nombre de suffrages obtenus au 1<sup>er</sup> Tour :</b>
<b>M. LEMOINE Stéphane</b>	<b>17</b>

A l'issue des opérations électorales :

- Monsieur Stéphane LEMOINE a obtenu au 1<sup>er</sup> tour la majorité absolue avec 17 suffrages en sa faveur,

- Monsieur Arnaud MARIGNIER a obtenu au 1<sup>er</sup> tour 1 suffrage en sa faveur.

### **Le Comité Syndical,**

Vu le procès-verbal de l'élection des Vice- présidents annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

### **DECIDE**

De proclamer Monsieur **Stéphane LEMOINE**, 1<sup>er</sup> Vice-président du SBV4R et le déclare installé.

### Election du 2<sup>ème</sup> Vice-président

*Le Président indique que le nombre de votants présents s'élève à 40 et que le nombre de pouvoirs s'élève à 0 ; le nombre attendu de votes s'élevant donc à 40 voix.*

*Le Président procède à la constitution du Bureau de vote :*

*Monsieur Jean-Pierre GATINE est nommé 1<sup>er</sup> assesseur.*

*Madame Martine LE BRIS est nommé 2<sup>ème</sup> assesseur.*

*Monsieur Nelson FONSECA est nommé secrétaire.*

Est candidat au premier tour de l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-président du SBV4R :

- **Monsieur Raymond ROY**, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Chaque délégué ayant déposé son bulletin dans l'urne, le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	40
A déduire	
<i>bulletins blancs</i>	9
<i>bulletins nuls</i>	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	30
Majorité absolue	15
<b>CANDIDAT</b>	<b>Nombre de suffrages obtenus au 1<sup>er</sup> Tour :</b>
<b>M. ROY Raymond</b>	<b>29</b>

A l'issue des opérations électorales :

- Monsieur Raymond ROY a obtenu au 1<sup>er</sup> tour la majorité absolue avec 29 suffrages en sa faveur,
- Monsieur Stéphane LEMOINE a obtenu au 1<sup>er</sup> tour 1 suffrage en sa faveur.

### Le Comité Syndical,

Vu le procès-verbal de l'élection des Vice- présidents annexé à la présente délibération ;  
Vu les résultats du scrutin ;

### DECIDE

De proclamer Monsieur **Raymond ROY**, 2<sup>ème</sup> Vice-président du SBV4R et le déclare installé.

### Election du 3<sup>ème</sup> Vice-président

*Le Président indique que le nombre de votants présents s'élève à 40 et que le nombre de pouvoirs s'élève à 0 ; le nombre attendu de votes s'élevant donc à 40 voix.*

*Le Président procède à la constitution du Bureau de vote :*

*Monsieur Jean-Pierre GATINE est nommé 1<sup>er</sup> assesseur.*

*Madame Martine LE BRIS est nommé 2<sup>ème</sup> assesseur.*

*Monsieur Nelson FONSECA est nommé secrétaire.*

Est candidat au premier tour de l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-président du SBV4R :

- **Monsieur Ludovic DESHAYES**, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux,
- **Madame PATUREL Cathy**, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Chaque délégué ayant déposé son bulletin dans l'urne, le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	1
Nombre de votants (bulletins déposés) :	39
A déduire	
<i>bulletins blancs</i>	3
<i>bulletins nuls</i>	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue	18
<b>CANDIDAT</b>	<b>Nombre de suffrages obtenus au 1<sup>er</sup> Tour :</b>
<b>M. DESHAYES Ludovic</b>	<b>4</b>
<b>Mme PATUREL Cathy</b>	<b>31</b>

A l'issue des opérations électorales :

- Madame Cathy PATUREL a obtenu au 1<sup>er</sup> tour la majorité absolue avec 31 suffrages en sa faveur,
- Monsieur Ludovic DESHAYES a obtenu au 1<sup>er</sup> tour 4 suffrages en sa faveur,
- Monsieur Arnaud MARGNIER a obtenu au 1<sup>er</sup> tour 1 suffrage en sa faveur.

**Le Comité Syndical,**

Vu le procès-verbal de l'élection des Vice-présidents annexé à la présente délibération ;  
Vu les résultats du scrutin ;

**DECIDE**

De proclamer Madame **Cathy PATUREL**, 3ème Vice-président du SBV4R et la déclare installée.

**Le Comité syndical,**

**INSTALLE**

lesdits délégués syndicaux élus en qualité de Vice-présidents dans l'ordre du tableau suivant :

<b>Tableau Récapitulatif des Vice-présidents du SBV4R</b>	
1 <sup>er</sup> Vice-président	M. Stéphane LEMOINE
2 <sup>ème</sup> Vice-président	M. Raymond ROY
3 <sup>ème</sup> Vice-président	Mme Cathy PATUREL

Le Président,  
  
**SBV 4R**  
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT  
DES 4 RIVIERES  
Daniel RIGOURD

Document rendu exécutoire  
Après dépôt à la Préfecture, le 24 septembre 2020

Le Président,  
  
**SBV 4R**  
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT  
DES 4 RIVIERES  
Daniel RIGOURD

